

Vallée Sud - Grand Paris

Un territoire de grand avenir

Au cœur de la première couronne sud de la capitale, l'EPT Vallée Sud - Grand Paris combine infrastructures de transport, potentiel démographique et innovation économique. Son président, Jean-Didier Berger, maire de Clamart, brosse les acquis et les perspectives.



Jean-Didier Berger

De quand date l'EPT Vallée Sud - Grand Paris ?

Jean-Didier Berger : Vallée Sud - Grand Paris est née le 1^{er} janvier 2016 en application de la loi NOTRe, de la fusion de trois intercommunalités : les Hauts-de-Seine, Sud de Seine et Châtillon-Montrouge. Nous sommes l'un des douze territoires de la Métropole du Grand Paris. Je suis le porte-parole des onze maires des communes qui composent Vallée Sud - Grand Paris et qui sont au cœur des décisions, avec l'ambition de créer un smart territoire, dynamique, créatif et durable.

Quels sont les atouts démographiques de votre entité ?

J.-D. Berger : Tout d'abord, une forte croissance de la population. Les projections font état d'une augmentation d'environ 60.000 habitants à l'horizon 2025 et de la création de 37.000 emplois. Ensuite, un potentiel de compétences important : près de 40 % de nos habitants ont moins de 30 ans et nous comptons plusieurs établissements d'enseignement secondaire et supérieur d'excellent niveau qui peuvent constituer un parfait terrain de recrutement pour les entreprises de notre territoire.

Quelles sont vos grandes spécificités économiques, votre « couleur » sectorielle ?

J.-D. Berger : Vallée Sud - Grand Paris accueille un tissu très diversifié d'entreprises de toutes tailles : des leaders de la production industrielle de haute technologie aux grands groupes multinationaux dans la santé, la banque, l'agroalimentaire, l'information, l'édition etc, soit près de 24.000 sociétés pour un bassin d'environ 150.000 emplois. Notre situation géographique et notre accessibilité nous permettent d'enregistrer un nombre supérieur de créations d'emplois par rapport à l'ensemble de la Métropole du Grand Paris et de la Région Ile-de-France. Et nous avons la volonté de soutenir l'entrepreneuriat pour créer de la croissance et donc de l'emploi.

Quatre centres de R&D figurent sur votre territoire : que représentent-ils dans votre stratégie ?

J.-D. Berger : La recherche technique ou scientifique fait partie historiquement de notre ADN. En plus des quatre établissements que vous évoquez (Orange-Technocentre, IRSN, IRSTEA, IPVF), nous comptons des hôpitaux de grande renommée : Bécélère, Percy, Marie-Lannelongue... Notre rôle est de soutenir ce secteur, essentiel pour notre avenir mais aussi pour notre santé au quotidien comme le confirme la crise sanitaire. Nous développons Vallée Sud BIO PARC dans cet objectif : créer un environnement d'exception pour des jeunes entreprises spécialisées dans les biotechnologies et la santé, avec un accompagnement au quotidien et des passerelles avec les centres de recherches à proximité.

Que va vous apporter le Grand Paris Express ?

J.-D. Berger : Il va tout simplement renforcer notre accessibilité, favoriser l'implantation de nouvelles entreprises et réduire les temps de trajet. Aujourd'hui, notre réseau de transport en commun, articulé autour des lignes B et C du RER, dessert 66 % de la population du Territoire. Il sera étoffé par l'arrivée de la ligne 4 à Bagneux mi 2021. Trois lignes du Grand Paris Express sont programmées d'ici 2027 : la Ligne 15 améliorant l'accessibilité métropolitaine dans la moitié nord du territoire à l'horizon 2024, la ligne 18 permettant de connecter directement le sud à Orly et Saclay à Antony-pôle, à l'horizon 2027 ; enfin la ligne 10 du tramway à Clamart. Ces apports sont primordiaux, car le développement des transports en commun permet de réduire l'usage de la voiture, donc les émissions de gaz à effet de serre. Cela participe de notre démarche vers un territoire durable, inscrite dans notre PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial).

Quels sont les lignes de force de ce PCAET ?

J.-D. Berger : Il traduit dans des objectifs précis et ambitieux notre volonté de construire un territoire durable. En tant qu'élus, nous devons être à la fois des acteurs de la transition écologique et convaincre les citoyens d'adhérer à cette démarche essentielle.

Prenons trois exemples concrets. En matière de transports tout d'abord, il est impératif de développer les déplacements propres. Nous allons soutenir la pratique du vélo en créant un schéma territorial cyclable et en multipliant les consignes à



Projet Vallée Sud BIO PARC : espace de convivialité

E-santé et biotechnologies : le Vallée Sud BIO PARC va changer la donne

3 questions à Maria Harti, présidente d'Interfaces



Votre cabinet a été missionné par l'établissement public territorial pour accompagner le Vallée Sud BIO PARC. Quelle est votre mission exacte ?

Maria Harti : Interfaces est un opérateur de lieux innovants. Il constitue le premier réseau privé d'incubateurs-pépinières d'entreprises en France avec quelque 500 jeunes entrepreneurs accompagnés chaque année. Notre rôle dans le Vallée Sud BIO PARC est de faire un diagnostic des besoins et de mettre des jeunes entrepreneurs de la santé numérique et des biotechs en relation avec le tissu économique existant sur le territoire de Vallée Sud - Grand Paris pour qu'ils puissent nouer des partenariats.

Comment procédez-vous ?

M. Harti : Nous construisons d'abord le contenu et la communication d'une offre pour ces jeunes entreprises. Ensuite nous sélectionnons et recrutons celles qui vont être accueillies dans ce Bioparc : au moins une quinzaine de jeunes pousses y seront hébergées, pour la plupart au stade de sortie d'incubation, c'est-à-dire ayant déjà des clients et du chiffre d'affaires ou un fort potentiel de croissance.

A quoi auront-elles droit concrètement ?

M. Harti : Pour chacune, nous ferons un bilan « 360 » de leurs besoins en recrutement, financement, accès au marché, etc. En fonction de cela, en partenariat avec Care Insight, un cabinet de conseil en stratégie qui accompagne les acteurs de l'innovation en santé, des experts ou des investisseurs, par exemple, seront mis à contribution. Sachant que les travaux d'aménagement du Vallée Sud BIO PARC ont commencé et que les premiers hôtes y seront accueillis dès septembre.

vélos sécurisées. Nous favoriserons l'essor de la voiture électrique par la pose de nombreuses bornes sur l'espace public. Et nous allons implanter deux stations de production et de distribution d'hydrogène, une source d'énergie qui n'émet pas de CO² et qui, à moyen terme, alimentera nos bennes de collecte et nos bus.

Deuxièmement, la rénovation énergétique des bâtiments. Notre objectif est de rénover tout le parc immobilier du Territoire d'ici 2050. Nous avons établi un référentiel de l'aménagement durable (matériaux et bonnes pratiques) et nous aidons les propriétaires et les co-propriétaires dans le choix et l'exécution de leurs travaux. Tertio, si nous présentons déjà un ratio de 20 m² d'espaces verts par habitant, supérieur à la moyenne de la Métropole du Grand Paris, nous allons poursuivre cette végétalisation en luttant notamment contre les îlots de chaleur.

Enfin, un mot de votre politique de développement économique ?

J.-D. Berger : Ce domaine est effectivement une compétence de Vallée Sud - Grand Paris et je pense qu'il est important de l'exercer au niveau territorial, aussi bien dans la relation avec les Grands Comptes que dans le soutien aux créateurs et aux jeunes entreprises. Nous avons ouvert en 2019 la Maison des Entrepreneurs, qui répond aux questions des créateurs d'entreprise, quel que soit le niveau d'avancement de leur projet, et qui leur assure un accompagnement complet, depuis la sensibilisation jusqu'à la post-crédation, en passant par l'aide au

financement. De façon plus conjoncturelle, en réaction à la crise sanitaire dont les répercussions sur les entreprises et les commerces sont et vont être importantes, nous avons porté, avec la Région et la CCI, des dispositifs d'aides ponctuels, parmi lesquels la prise en charge des loyers pour les commerces fermés lors des confinements ou une aide de 1.000 € pour la digitalisation des commerces.. Nous nous devons d'être aux côtés des entrepreneurs dans cette période.



Projet Vallée Sud BIO PARC : espace bureaux



Liens utiles

<https://www.valleesud.fr/fr>
<https://bioparc.valleesud.fr>

Vallée Sud BIO PARC

- Ouverture en septembre 2021
- Un hébergement clé en main : 1.500 m² de bureau/300 € HT/m² par an charges comprises
- Un accompagnement sur mesure pour les entreprises
- Des services inclus : fibre optique/bureaux meublés/service courrier/accès sécurisés aux locaux/salles de réunion/visio équipées/Parking

Vallée Sud - Grand Paris En quelques chiffres...

- 11 communes
- 401.755 habitants
- 2^{ème} Pôle économique des Hauts-de-Seine
- 150.000 emplois
- 24.000 entreprises
- 2.042.260 m² de parc tertiaire
- 188.000 m² de demande placée en 2019
- 11 gares RER
- 4 stations de métro
- 1 ligne de tramway T6
- 2 gares sur la ligne Transilien